



Instance Régionale de Discipline
Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Tennis de Table

M. Valentin SCAPERROTTA
Résidence Rameau Bat D Appt 59
7 Avenue Leo Lagrange
13160 CHATEAURENARD

BELGENTIER, le 14 février 2018
N°/REF. : 001/2018
Objet : Affaire SCAPERROTTA Valentin

LETTRÉ RECOMMANDÉE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Madame, Monsieur,
Suite à l'affaire ci-dessus référencée, veuillez trouver, ci-joint, copie du compte-rendu de la réunion du 14 Février 2018 de l'Instance Régionale de Discipline.
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

M. Guy FARCE

M. Erwan LAURENT

Président de l'Instance Régionale de Discipline

Secrétaire de l'Instance Régionale de Discipline

COPIE : Membres de l'instance régionale de Discipline
M. Thierry ALBERTIN, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. Serge POIRIER, Président du Comité Départemental du VAUCLUSE
M. François MASVIDAL, Président de SORGUES
M. IONNIKOFF Nikita, Président de la C.R.A. Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. Antoine PIETRI, Secrétaire Général de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur
Fédération Française de Tennis de Table

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE L'INSTANCE
REGIONALE DE DISCIPLINE DU 14 FEVRIER 2018

OBJET : Convocation devant l'Instance Régionale de Discipline de Provence-Alpes-Côte d'Azur de
M. Valentin SCAPERROTTA, licencié au club de SORGUES

PRESENTS :

- M. Guy FARCE, Président de l'Instance
- M. Erwan LAURENT, Secrétaire de l'Instance
- M. Alain JUINO, Membre de l'Instance
- M. Éric CHOMIENNE, Membre de l'Instance

ABSENT EXCUSE :

- M. Dominique GERONIMI, Membre de l'Instance
- M. Jean-Philippe GIOVANNI, Membre de l'Instance
- M. Michel VASSALLO, Membre de l'Instance

ABSENT NON EXCUSE : M. Valentin SCAPERROTTA, Joueur de SORGUES

Les intéressés ayant été régulièrement convoqués pour assister ou se faire représenter à la présente audience, la séance a été ouverte.

DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Il est reproché à M. Valentin SCAPERROTTA, lors du tournoi de PERNES LES FONTAINES
d'avoir frappé un joueur faisant fonction d'arbitre.

- Après avoir entendu en séance, l'exposé du dossier par le Président de l'Instance Régionale de Discipline.

- Après avoir constaté l'absence de M. Valentin SCAPERROTTA

- Vu les pièces du dossier

- Courrier de M. Etienne RAOUL, Juge-Arbitre
- Courriers de plusieurs témoins
- Retour des courriers recommandés adressés à M. Valentin SCAPERROTTA

Et à la suite du débat entre les membres de l'Instance

Régionale de Discipline

DECISIONS :

En toute indépendance, l'Instance Régionale de Discipline a pris les décisions suivantes :

- Suspension de M. Valentin SCAPERROTTA de toutes compétitions durant la période du 9 Mars 2018 au 1^{er} Septembre 2019 inclus.
- M. Valentin SCAPERROTTA est mis à la disposition de la Commission Régionale d'Arbitrage pour effectuer une prestation quelconque.
- L'appel de ces décisions n'est pas suspensif.
- La décision de l'Instance Régionale de Discipline devra être diffusée par tous moyens que la Ligue PACA jugera utile.

M. Guy FARCE

Président de l'Instance Régionale de Discipline

M. Erwan LAURENT

Secrétaire de l'Instance Régionale de Discipline